

PARCOURS DU PATRIMOINE

CHERBOURG-OCTEVILLE
LE THÉÂTRE À L'ITALIENNE

Manche

BASSE-NORMANDIE



*Façade du théâtre,
dessin aquarellé, non
daté, par Gutelle,
musée d'art Thomas-
Henry, Cherbourg-
Octeville.*

CHERBOURG- OCTEVILLE

Le théâtre à l'italienne

« La question de l'édification du Théâtre, à Cherbourg, a été, à diverses époques, l'objet des préoccupations de la Municipalité et des Conseils Municipaux. Elle a donné lieu à de nombreuses délibérations [...] et elle était parvenue, jusqu'à nos jours, sans solutions principalement pour raisons financières. Dès le commencement de notre siècle [...], alors que la population n'était que de 8 à 10 000 âmes, la nécessité d'une salle de spectacle était déjà reconnue. [...] Mais les ressources de la Ville n'ont pas permis d'entreprendre la construction d'un édifice aussi coûteux, et c'est [...] jusqu'à présent, l'industrie privée [qui] a seule, pourvu à cette partie des besoins publics. » En 1882, le rédacteur en chef de *La Vigie*, Émile Glorieux, résume ainsi les attermoiments et difficultés de la municipalité à construire une salle de spectacle d'envergure à Cherbourg.

DE LALANDE Charles Léon

(Paris, 1833 – Paris, 1887)

Issu d'une famille d'astro-
nomes réputés, l'architecte
Charles Léon Le François
de Lalande se forme auprès
de Léonard Alexandre
Victor Teissier (1803–
1871) et Alphonse Botrel.
En 1863, il est nommé
architecte de la Préfecture
de police de Paris. Dans

les années 1870, il construit à Paris le théâtre de la Renaissance (1873) et celui des Nouveautés (1879). Leurs projets, exposés au Salon des artistes français, lui valent des médailles en 1874 et 1879. Il restaure également le théâtre du Gymnase dans la capitale et celui de la ville d'Aurillac. Dans ce domaine, son projet pour le théâtre municipal de Cherbourg est le plus ambitieux. On lui doit également plusieurs immeubles de rapport situés dans les 9^e et 18^e arrondissements parisiens, ainsi que les magasins et ateliers de Belloir et Vazelle, les tapissiers de l'opéra de Paris. Médaillé d'honneur de la Société centrale des

Le projet prend une nouvelle dimension, fin 1879, avec l'intervention du député républicain de Cherbourg, François La Vieille (1829–1886), auprès du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Jules Ferry, qui accepte de prendre à la charge de son administration les deux tiers des dépenses de décoration. Le conseil municipal approuve le 13 janvier 1880 un nouveau devis de 60 000 francs dressé par Charles de Lalande, triplant le budget de la seule partie décorative. L'État, qui supporte l'essentiel de la dépense, est chargé de la nomination des artistes, ce qui n'empêche pas les élus cherbourgeois d'imposer *in fine* l'attribution de l'essentiel du décor sculpté de la façade à l'enfant du pays, Louis Alexandre Lefèvre-Deslonchamps (1849–1893). Parmi les autres artistes désignés, en mars 1881, figurent ceux reconnus, comme les peintres Georges Clairin et Jules Richomme ou les sculpteurs Jean-Jules Allasseur (1818–1903) et Jean Gautherin (1840–1890), mais aussi de plus jeunes à encourager, tels le sculpteur

François Roger (1843–1898) et les peintres Paul Pompon et Georges Jean-Marie Haquette (1854–1906). Lalande s'est par ailleurs entouré d'Auguste Rubé et Philippe Chaperon, des peintres-décorateurs ayant œuvré à ses côtés au théâtre de la Renaissance, pour la conception de décors et la réalisation des deux toiles du grand escalier. Cette intervention, qui n'apparaît pas dans le devis de 1880, a sans doute été prévue dans le programme d'origine. Elle a été entièrement payée par la Ville. L'aide financière et le choix des artistes par l'État donnent au projet une ampleur supplémentaire. Le devis de l'ensemble des travaux et décorations s'élève à 596 851 francs.

Les entrepreneurs sont rapidement choisis, le chantier démarre le 18 avril 1880, sous la conduite de Charles de Lalande et de Stanislas Loison (1849–1915), architecte et inspecteur des travaux. La pose de la première pierre a lieu le 4 juin. En août 1880, Charles de Lalande a l'idée de tendre devant la halle une grande toile peinte afin de présenter la façade du futur bâtiment. Elle est l'œuvre d'Eugène Carpezat (1833–1912), peintre-décorateur chargé de réaliser plusieurs décors pour le nouveau théâtre.

Toile peinte représentant le projet de Lalande pendant l'été 1880, photographie, bibliothèque municipale de Cherbourg-Octeville.





Détail des anciennes pièces de bois des cintres.

Dans le cadre de ces travaux de mise aux normes, les cintres, partie supérieure de la cage de scène où l'on remonte les décors, ont été rénovés. Les pièces de bois d'origine ont laissé place à des structures en acier. Certaines, encore manuelles, sont actionnées par les cintriers, ces machinistes qui, traditionnellement, étaient recrutés parmi les matelots. Un dessous de scène permettant de faire surgir des décors depuis le sol a également été reconstitué.

Ces travaux techniques indispensables à l'activité d'une salle de spectacle préparent les futures restaurations du décor, l'habit de lumière du « grand théâtre » de Cherbourg.

Le théâtre de Cherbourg bénéficie depuis 1991 du label de scène nationale, accordé par le ministère de la Culture et de la Communication pour distinguer les lieux de production et de diffusion de la création contemporaine dans le domaine du spectacle vivant. Depuis la fusion de Cherbourg et Octeville en 2002, la scène nationale regroupe également le théâtre de la Butte et le Vox, au sein du Trident, l'un des grands pôles culturels du département de la Manche.



Vue de la scène avec les cintres avant restauration. On distingue une arcade de l'ancienne halle à l'arrière plan, émergeant du plateau.



Loge de gauche du premier balcon.

La salle de spectacle, d'une largeur et d'une profondeur d'environ 14 mètres, se distingue de celle de Cherbourg par sa hauteur, très supérieure. Elle comprend un parterre, bordé par une suite de baignoires, trois niveaux de balcon au profil curviligne et un poulailler. Installée au second étage de l'édifice, on y accède depuis un foyer de forme circulaire, situé au premier étage.

Ces singularités, dictées par la topographie des lieux, n'empêchent pas la salle parisienne d'entretenir plusieurs similitudes avec Cherbourg. Au premier étage, les loges principales d'avant-scène, réservées aux notables, sont notamment encadrées par des cariatides en plâtre dont la torsion du buste et la position des bras sont très semblables aux figures du sculpteur Jean Gautherin (1840–1890). Leurs frontons sont décorés d'une paire d'enfants qui encadrent un cuir découpé. Quant à leurs parois, elles sont ornées d'une lyre soutenue par deux bambins incluse dans un médaillon.

La coupole circulaire, pourvue d'un oculus et d'un lustre en bronze à douze branches, est recouverte d'une toile marouflée réalisée par Auguste Alfred Rubé et Philippe Marie Émile Chaperon, qui signent là un de leurs principaux décors. Celui-ci représente, comme à Cherbourg, les allégories de la Comédie,



Coupole de la salle de spectacle, par Auguste Rubé et Philippe Chaperon.

de la Musique, de la Tragédie et de la Danse. Les quatre figures se tiennent debout sur une balustrade peinte recouverte de fleurs. Environnées par des anges voletant dans le ciel, elles sont identifiables grâce à leurs attributs respectifs : la Comédie arbore un masque souriant, la Musique tient une baguette et une partition, la Tragédie un dard aiguisé et la Danse, figurée sous les traits d'une ballerine, effectue un gracieux mouvement de pointe.

L'édifice est classé Monument historique par arrêté du 14 juillet 1994.



Cariatide du premier balcon.

La salle de spectacle

On accède à la salle de spectacle depuis le foyer, en empruntant l'un des deux escaliers situés à proximité des loges du premier étage. Son architecture s'inspire des salles de théâtre à l'italienne qui, comme le Grand Théâtre de Bordeaux construit par Victor Louis en 1780, ont servi de modèle à la plupart des grands édifices de spectacle.

Forte aujourd'hui d'une capacité de 600 places, la salle comprend un parterre, en forme de fer à cheval, bordé par une quinzaine de baignoires, ainsi que trois étages, respectivement baptisés « corbeille », « seconde galerie » et « poulailler » ou paradis, dont le confort et la visibilité vont s'amenuisant. Ils sont reliés à des loges d'avant-scène placées perpendiculairement à la rampe et à la fosse d'orchestre. Au premier étage, leurs compartiments sont réservés, à gauche de la salle, au maire et à sa famille, à droite, au préfet maritime de Cherbourg. L'espace est couronné par une coupole circulaire soutenue par six arcs, trois en anse-de-panier et trois au profil cintré.

Salle de spectacle.



Vue des deux premiers balcons.



Traitée, selon les conventions ornementales en vigueur, dans les tons rouge et or, la salle est ornée d'un décor particulièrement fastueux où se retrouvent associées, comme pour la façade principale, les techniques les plus diverses : peinture, sculpture et ferronnerie d'art.

Les loges du maire et du préfet, conçues de manière identique, sont les plus richement décorées. Leurs ouvertures sont encadrées par deux cariatides engainées, réa-



Loge du maire, premier balcon, côté gauche de la salle.

lisées par le sculpteur Jean Gautherin (1840–1890). Les balcons sont agrémentés de grotesques qui encadrent une corne d'abondance. L'arc aplati de la baie est couronné par deux angelots répartis de chaque côté d'un vase d'où pendent des guirlandes de fleurs.

Au-dessus du parterre, divisé en onze rangées de sièges, les balcons sont recouverts par de nombreux motifs ornementaux qui diffèrent selon les niveaux. Au premier étage, les parois sont ornées d'une frise de rinceaux, dont les arabesques sont interrompues au centre par deux angelots placés de part et d'autre d'un cartouche en forme de cuir découpé. Ces entrelacs cèdent la place, au deuxième étage, à une suite de trophées musicaux associée à des feuilles de lauriers,

Les mots du théâtre

Avant-foyer : espace situé devant le foyer. Il forme à l'opéra Garnier une véritable galerie.

Avant-scène : partie de la scène comprise entre la rampe et le cadre de la scène.

Baignoire : loge de rez-de-chaussée.

Balcon : premier étage d'une salle de spectacle. Pour les étages supérieurs, le terme galerie est préféré.

Cintre : partie haute de la cage de scène permettant d'escamoter les décors.

Coulisses : espace situé de chaque côté de la scène, où l'on fait glisser les décors. C'est également le lieu où l'acteur attend son entrée en scène.

Corbeille : premier balcon.

Fosse d'orchestre : emplacement situé devant la scène, où se placent les musiciens.

Foyer : salle où se rassemblent les spectateurs pendant l'entracte. À l'origine, celle-ci était réservée aux hommes, les dames recevant habituellement dans leurs loges.

Loge : compartiment contenant plusieurs sièges.

Orchestre : ensemble des places du rez-de-chaussée les plus proches de la scène.

Paradis ou poulailler : galerie supérieure d'un théâtre réservée aux spectateurs les moins fortunés.

Parterre : places du rez-de-chaussée de la salle de spectacle, situées derrière les fauteuils d'orchestre. À l'origine, ce lieu désignait un espace, dépourvu de sièges, réservé à un public peu fortuné.

Rampe : galerie lumineuse qui borde la scène d'un bout à l'autre.

Scène : terme désignant l'espace du jeu et ses dégagements par rapport à la salle, où se tient le public.

Théâtre à l'italienne : théâtre entièrement couvert, dont les prototypes sont le théâtre olympique de Vicence, construit par Palladio en 1585, ainsi que le théâtre San Cassiano de Venise construit en 1637 et démoli en 1812. La salle, qui adopte la forme d'un U ou d'un ovale, est composée d'un parterre et de plusieurs étages de galeries en bois, soutenus par des colonnes ou des piliers.



Catherine Deneuve et Nino Castelnuovo devant le théâtre de Cherbourg sur le tournage du film de Jacques Demy Les Parapluies de Cherbourg, Palme d'Or à Cannes en 1964. Photographie de tournage.

Pur produit de l'éclectisme parisien de la Troisième République, le théâtre à l'italienne, baptisé aussi « théâtre d'or », est un des monuments les plus remarquables de la commune de Cherbourg-Octeville. Sa construction, confiée entre 1879 et 1881 à l'architecte Charles de Lalande, intervient au terme d'une cinquantaine d'années de débats et de recherches au cours de laquelle les projets les plus divers ne manquent pas de se succéder.

Le bâtiment, inauguré le 28 janvier 1882, est établi dans une ancienne halle aux grains, où l'architecte a habilement aménagé une scène et une salle de spectacle. Habillé d'une façade monumentale en pierre calcaire, celui-ci est alors décoré par une pléiade d'artistes, peintres, sculpteurs, ferronniers d'art, dont certains ont exercé préalablement leur talent sur le chantier de l'opéra Garnier et au théâtre de la Renaissance à Paris.

Le décor sculpté de la façade, le grand escalier, le foyer, les loges du maire et du préfet maritime constituent, avec la coupole de la salle de spectacle peinte par Georges Clairin, les éléments les plus spectaculaires de cet édifice.



L'Inventaire recense, étudie et fait connaître le patrimoine historique et artistique de la France. Les *Parcours du Patrimoine*, conçus comme des outils de tourisme culturel, sont des guides sur les chemins de la découverte.



Lieux Dits
Editions

ISSN : 1956-0346

ISBN : 978-2-36219-036-0

Prix : 7 €

